



DEMANDE DE SUBVENTION POUR ATHLÈTE catégories U16, U18, U20 et U23

Objectifs

- Aider au développement du sport de performance chez les jeunes athlètes
- Soutenir les athlètes dont la majorité de l'entraînement s'effectue en collaboration avec un club partenaire

Conditions

Un athlète licencié au CA Gibloux Farvagny peut faire une demande de subvention s'il remplit l'une des conditions suivantes :

- 1) S'entraîner régulièrement dans un club partenaire, après accord conclu entre les moniteurs du CA Gibloux Farvagny et le club partenaire
- 2) Etre membre du Cadre Régional Romand ou détenteur d'une Talent Card Swiss Athletics

Activités subventionnées

- Camp d'entraînement organisé par le club partenaire (pour l'athlète remplissant la condition n°1)
Subvention accordée : 50% des frais, jusqu'à un maximum de sfr. 150.- par année civile
- Activités organisées pour les cadres (pour l'athlète remplissant la condition n°2)
Subvention accordée : 50% des frais, jusqu'à un maximum de sfr. 200.- par année civile

Demande de subvention

- Le formulaire de demande de subvention doit être transmis avant le début de l'activité au comité du CA Gibloux Farvagny
- La demande de subvention doit contenir une brève explication de l'activité et les motivations de l'athlète
- Une copie des pièces justificatives du paiement de l'activité doit être transmise au comité du CA Gibloux Farvagny
- L'athlète, comme tout athlète licencié au CA Gibloux Farvagny, s'engage à participer de manière ponctuelle en tant que bénévole lors des manifestations organisées par le CA Gibloux Farvagny (cross, meeting, soirée de clôture jeunesse, lotos)

Rappel

L'athlète licencié au CA Gibloux Farvagny paie une cotisation annuelle, et finance de manière individuelle sa Membercard Swiss Athletics.

Le CA Gibloux Farvagny prend en charge le montant de la licence, ainsi que les finances d'inscription aux compétitions sur piste et championnats pour les athlètes jusqu'à 23 ans. La prise en charge de l'inscription aux courses hors-stade est évaluée au cas par cas.



C L U B



A T H L É T I Q U E



G I B L O U X



F A R V A G N Y

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR ATHLÈTE catégories U16, U18, U20 et U23

Athlète

Nom : Prénom :

Email :

Date de naissance :

N° de licence Swiss Athletics :

Club d'entraînement partenaire :
(si entraînement régulier dans un club partenaire)

Activité

Titre :

Brève description :

.....

.....

.....

Mes motivations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



C L U B



A T H L É T I Q U E



G I B L O U X



F A R V A G N Y

Montant des frais de l'activité : sfr.

(une pièce justificative devra être transmise au comité, une fois le paiement effectué)

Coordonnées de remboursement et signature

En cas d'acceptation de la demande de subvention, merci d'indiquer les coordonnées de compte bancaire ou postal sur lequel sera versée la subvention :

Détenteur du compte :

Banque :

IBAN :

CCP :

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des divers points mentionnés en page n° 1.

Signature :

Pour les athlètes mineurs, la signature d'un représentant légal est requise :

Nom :

Prénom :

Signature :

Tous les documents de la demande de subvention sont à envoyer à :

CA Gibloux Farvagny
Glannaz Olivier
Impasse du Panorama 3
1752 Villars-sur-Glâne

Ou à info@cafarvagny.ch